Commune d'ORANGE
Hôtel de Ville, Place Georges Clémenceau BP 187, 84106 ORANGE
Tel : 04.90.51.41.41 ; https://www.ville-orange.fr

MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'ORANGE (84)



4h. REGLEMENT GRAPHIQUE AGGLOMERATION - 1/5000e

Dates :

Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par DCM du 15/02/2019
Modification n°1 du PLU approuvée par DCM du 11/04/2023
Modification n°2 du PLU approuvée par DCM du 13/12/2022
Déclaration de Projet valant Miste en compatibilité du PLU approuvée par DCM du 19/09/2023
Révision allégée n°1 du PLU approuvée par DCM du 20/03/2025
Modification n°3 du PLU approuvée par DCM du 20/03/2025

AM : Arrêté de M le Maire - DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOSSIER APPROUVE LE 20/03/2025

POULAIN URBANISME CONSEIL
78 bd Marx Dormoy, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com

Arbres remarquables
Patrimoine bâti à préserver
Emplacement réservé
Emplacement réservé de mixité sociale
Emprises constructibles maximales
Espace boisé classé
Espaces libres en coeur d'ilôt
Espaces verts à conserver
OAP de secteurs d'aménagement
OAP sectorielles
Patrimoine bâti à préserver
Périmètre le long duquel est imposé une mixité des destinations
Secteur de mixité sociale
Secteur de taille et de capacité limitées
Alignements d'arbres existants
Diversité commerciale à protéger ou à développer
Haies existantes
Voie publique à créer et ou à élargir
Zones inondables aux PPRi
Zones et secteurs du PLU

0 0,5 Kilomètres
Echelle 1:5 000